

calibrite

colorchecker classic

3
17

COMMUNICATION
 SUR LES
GROTTES PRÉHISTORIQUES
 DE LA MARNE
 FAITE
 AU CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE
 ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES
 DE BRUXELLES
 PAR
 M. J. DE BAYE

PARIS
 IMPRIMERIE DE JULES CLAYE
 RUE SAINT-BENOIT, 7



R-3845

ANTIQUITÉS

FRANÇAISES

II
194





№ 2 • Т 1. № 4

Handwritten markings at the top right of the page, possibly a date or reference number.



1. D. de Boye. communication
2. Seign' de la Court. Notice sur des monuments celtiques de Maine 1864.
3. Chabouillet. Allocution à la Soc. des Antiquaires - 6 Janvier 1869.
4. Alf. Darcel. Exposition à Rouen. Art et d'archéologie
5. ^{L. Guerin} Dernier éclaircissement sur l'emplacement de Quentovic
6. Chabouillet. Compte rendu des lectures faites à la section d'archéologie, au barreau. 1869.
7. Leon Fallu. de l'art chez les peuples primitifs,
8. ——— de l'art recemment qualifié anti-diluvien. 1867.
9. Garrigou. Lettre à M. Filhol par. ferr. 1868.
10. Martigny. lettre à M. Leblond sur une lampe chrétienne inédite.
11. Darbois de Jubainville. Mémoriaire sur l'anneau d'or d'Alais de Rouen 1869.
12. Lenac Moncaut. Lettre à M. Barry
13. Seign' de Lavent d'Yppocant de Champlieu. 1867.
14. ——— Carte Langue de V. Sicily, au barreau 1866.
15. Chabouillet. Sur un moule de bronze d'un peuplade gauloise.
16. Hiver. Le bas relief du front de l'hôtel de Jacques Louis à Bourges. 1868.
17. Hucher. Catalogue de musée archéologique de Mans. 1869.
18. Dureau partie du second volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres.

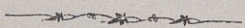


3
17

COMMUNICATION
SUR LES
GROTTES PRÉHISTORIQUES
DE LA MARNE

FAITE
AU CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE
ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES
DE BRUXELLES

PAR
M. J. DE BAYE



PARIS
IMPRIMERIE DE JULES CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7



R-3845

1910

1910

1910

1910

1910

1910

1910



COMMUNICATION
SUR LES
GROTTES PRÉHISTORIQUES
DE LA MARNE
FAITE
AU CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE
ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES
DE BRUXELLES
PAR M. J. DE BAYE

MESSIEURS ,

Il serait superflu de vous assurer que je n'ai pas le moindrement la pensée de formuler des enseignements devant vous. Mon âge est l'avocat d'office chargé de vous le dire avec une puissance de persuasion que ma parole ne saurait atteindre.

Je viens seulement vous signaler des faits.



Plusieurs de ces faits se rattachent à certains points de discussion qui ont été traités déjà ici. Ils affirmeront d'eux-mêmes ou ils combattront les assertions auxquelles ils ont trait. Personnellement je m'abstiendrai d'en faire ressortir la valeur et d'en provoquer l'application ; il m'a paru que c'était ainsi qu'il convenait de procéder lorsqu'on a l'honneur d'être le témoin de vos exemples. Afin de ne pas abuser des instants si précieux du Congrès, j'aborde immédiatement mon sujet.

A l'extrémité sud du canton de Montmort (Marne), la montagne de Toulon attire l'attention en s'élevant graduellement vers la jolie vallée du petit Morin, qu'elle domine complètement enfin. Le regard du spectateur, placé au point culminant du versant de la montagne, embrasse un vaste hémicycle formé d'une chaîne de collines dont le centre est le mont Août. Le demi-cercle dessiné à l'horizon par une succession de collines se

termine d'un côté par le mont Aimé et de l'autre par les collines de Saint-Prix. Entre le mont Août et la montagne de Toulon, qui semblent s'entretenir et se raconter leur antique histoire, apparaît la riche et gracieuse commune de Coizard. Le versant méridional de la montagne, appelé Razet, est le point où la vue s'étend le plus largement, et embrasse un charmant panorama. Là se trouvent les superbes hypogées préhistoriques découvertes au commencement du mois d'avril dernier. Les matières calcaires extraites des tranchées les signalent au loin par leur blancheur, qui se détache au milieu des champs cultivés.

Les Troglodytes de la Champagne avaient choisi ce site ravissant pour y établir leurs demeures. L'attrait de l'homme primitif pour les beautés de la nature s'affirme encore une fois dans cette circonstance.

Les grottes de Courjeonnet sont situées

dans le même prolongement, à trois kilomètres. Elles sont pratiquées sur des monticules, qui forment une chaîne secondaire de collines. Elles jouissent également de la perspective de la vallée du petit Morin et des montagnes qui la dessinent.

Les deux groupes de Coizard et de Courjeonnet, composés d'un nombre considérable de grottes, attestent un séjour prolongé.

Il n'existe pas de traditions locales relatives à ces grottes. Celles qui avaient été découvertes par hasard n'avaient aucunement éveillé l'attention ; leur antique origine n'avait pas même été soupçonnée. Les habitants de la contrée y avaient vu simplement des caves et des corps morts, selon leur vulgaire expression.

Les premières constatations préhistoriques dans ce voisinage furent la découverte de l'atelier de silex de la vieille Andecy. La connaissance de cet atelier amena la découverte

dés grottes de Courjeonnet, et celles-ci, par leur ressemblance avec les deux caves ouvertes par des cultivateurs de Coizard en 1842 et 1858, mirent sur la voie des grottes de Razet.

Les grottes de Courjeonnet sont situées sur deux points différents, distants d'un kilomètre environ. Le groupe découvert en premier lieu se compose seulement de trois grottes et d'une sépulture circulaire creusée à ciel ouvert. L'examen du sol environnant a fait connaître des travaux humains dépourvus de caractère, et un foyer parfaitement accusé. Dans ce foyer, à quatre centimètres environ de profondeur, la terre portait les marques de l'action du feu ; à la suite, des pierres rougies reposaient sur une couche de charbon, puis de la terre mélangée à différentes matières carbonisées ; ensuite un mélange de charbon suivi d'une couche de cendre, et enfin de la craie pilée et solidifiée. Cette es-

pièce de ciment calcaire ne serait-il pas la craie calcinée par l'action du feu, et ensuite éteinte par l'infiltration des pluies? La forme conique du foyer autorise assez cette conclusion.

Deux grottes ont deux compartiments; la troisième est simple. Il est fort difficile de juger si elles ont été habitées, car les éboulements qui se sont opérés dans le cours des siècles en ont altéré les caractères.

Le second groupe de Courjeonnet est formé de dix grottes de grandeur et de forme différentes. Six ont deux compartiments; quatre sont simples. Le genre de sépulture est loin d'être identique dans toutes les grottes. Les trois modes dont nous parlerons plus loin s'y retrouvent avec leurs nuances. Plusieurs grottes ont indubitablement servi d'habitation avant d'être transformées en tombeaux. Une de ces cavernes porte, sur la paroi de l'antigrotte, qui

fait face à l'entrée, un relief représentant une hache emmanchée, taillée dans la craie vive sur un autre essai de sculpture.

Les grottes de Coizard, au contraire, sont réunies sur le même versant au nombre de trente-cinq. Elles paraissent, à la première vue, se ressembler toutes. Néanmoins, l'observation attentive distingue des particularités et des nuances qui les spécialisent et qui ne permettent pas de les confondre. Ces grottes sont pratiquées dans la craie vive; les traces des instruments en silex y sont multipliées et d'une évidence frappante.

Les formes et les dimensions des grottes varient avec chacune d'elles. Ici également les unes sont simples et d'autres renferment deux compartiments. Certaines servirent d'habitation avant d'être utilisées comme sépultures. La grandeur est tellement variée qu'il ne s'en trouve pas deux qui offrent exactement la même étendue. La plus petite

des grottes simples mesure un mètre quatre-vingt-dix centimètres sur deux mètres. La plus grande, trois mètres quatre-vingt-douze sur trois mètres soixante. La plus petite, parmi celles qui ont deux compartiments, mesure deux mètres quarante sur deux mètres quarante. La hauteur des voûtes la moins considérable est d'un mètre dix; la plus élevée est d'un mètre soixante-dix. Toutes les autres se rapprochent plus ou moins de ces mesures extrêmes.

Les grottes-habitations sont faciles à reconnaître; elles sont plus commodes; l'accès en est plus facile; elles sont plus profondes. Les portes sont pourvues de rainures destinées à faciliter une exacte fermeture; certaines sont munies de crochets pratiqués dans la craie des parois. Ces crochets permettent de suspendre aisément beaucoup d'objets d'un usage fréquent. Des séparations ménagées dans la craie même les carac-

grottes

térisent souvent. Les entrées et les parois ont un poli qui dénote qu'elles ont subi un frottement réitéré ; preuve évidente d'une fréquentation prolongée. Dans quelques-unes, deux marches inclinées témoignent de l'intention d'en rendre l'entrée facile. Dans plusieurs, une couche noirâtre adhérente à la voûte, produite par les émanations et la poussière combinées, atteste l'usage et la fréquentation. Les étagères et les sculptures le démontrent également. Des caractères informes, comme les enfants ont coutume d'en tracer sur les murs, sont aussi l'indice d'une habitation ordinaire. Nous effleurons légèrement le sujet, mais nous publierons plus tard d'autres détails et des dessins qui viendront à l'appui de nos assertions.

Les grottes sépulcrales, c'est-à-dire destinées à servir uniquement de sépultures, et qui ont été affectées exclusivement à cet

usage, sont généralement moins grandes et moins soignées. Le séjour continu permet de retailler et de perfectionner les habitations. Cette facilité n'existait pas pour les cavernes sépulcrales. Ces grottes sont aussi dépourvues de tout ce qui est confort; elles sont moins creuses. Contrairement à ce que nous avons remarqué pour les autres, elles étaient intactes au moment où nous en avons fait l'ouverture. Elles n'avaient pas, certainement été fréquentées. Les entrées et les parois étaient vierges de tout contact. Les ouvertures étaient hermétiquement fermées, et les pierres scellées avec un soin qui ne se retrouve pas dans les autres. Il a fallu faire de véritables efforts pour les ouvrir et employer la pioche et le levier. Ces grottes ne recélaient pas non plus, comme les autres, des ustensiles d'un emploi ordinaire. La pierre énorme, assez fréquemment placée dans les tranchées, est, il semble, tout à

*les autres en
ce sont pourtant
guère.*

portes ?

la fois une fermeture solide et un monument destiné à signaler la sépulture. Les antigrottes, dans les habitations, ont reçu aussi des dépouilles mortelles, une d'elles contenait six individus. Ces sépultures étaient évidemment postérieures à celles de la grotte même. Ce n'est pas la conclusion d'une logique naïve, mais la constatation de nuances qui l'indiquait positivement. L'absence d'objets appartenant à l'art primitif était presque générale dans les antigrottes.

La forme des grottes, telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui est facile à reconnaître; elle est permanente. Ailleurs nous donnerons la description et les dessins.

Nous sommes amenés naturellement à parler de l'état des grottes au moment où nous les avons ouvertes. Il est impossible d'en exprimer une idée complète; nous donnerons seulement quelques généralités, nous réservant d'entrer dans les détails dans un

travail d'ensemble plus étendu. Toutes les grottes-habitations, à l'exception des deux qui avaient été découvertes fortuitement, en enlevant les pierres des tranchées, qui gênaient la culture, étaient intactes. Elles n'avaient certainement pas été visitées dans les temps modernes. Les corps y étaient recouverts de terre et de cendre. On retrouvait partout une disposition matérielle qui indiquait une intention. Une seule fait exception; elle avait été fréquentée postérieurement aux temps préhistoriques. L'entrée n'était pas fermée de pierres. L'aspect de cette grotte était si différent qu'il n'était pas possible de se méprendre. †

† avec un peu
parce qu'on
y avait trouvé
des objets
métalliques?

Dans les grottes sépulcrales, les corps étaient régulièrement rangés. Jamais ces grottes n'avaient été ouvertes; il est permis d'affirmer qu'elles n'avaient point vu le jour depuis le moment où les premiers morts y avaient été déposés; car il est fort difficile

d'admettre, pour plusieurs grottes, des inhumations successives. Les grottes sépulcrales étaient donc dans leur état primitif. Les pierres de l'entrée, le scellement, l'ordre des squelettes, la situation des objets, l'état des entrées et des parois l'attestaient puissamment. D'autres avaient été certainement fréquentées. L'ouverture était moins bien fermée; les traces de fréquentation visibles. Des dépôts successifs y avaient été faits. Mais ces modifications remontaient à l'époque préhistorique. Ces particularités étaient propres aux grottes-habitations.

Au moment de l'ouverture, les grottes offraient un spectacle très-varié. Cette variété d'aspect résulte du mode même de sépulture.

Les sépultures, en effet, étaient loin d'offrir un aspect uniforme. Elles se distinguaient parfaitement, et il est facile de les diviser en trois catégories qui les réunissent

toutes malgré leurs nuances. Dans un certain nombre de grottes, les corps avaient été déposés simplement; il était impossible de constater la présence de matières étrangères; pas la plus minime trace de tissu ou de peau; rien que la couche brunâtre, pulvérulente, dernier résultat de la décomposition. Les corps qui avaient été déposés dans ces conditions affectaient invariablement deux modes de rangement.

1° Dans les grottes-habitations, ils étaient disposés horizontalement, bien étendus, le long des deux parois latérales de la grotte, les bras allongés près du corps et jamais superposés. La tête était dirigée vers l'entrée. Un espace libre avait été laissé au milieu de la grotte entre les deux rangées de corps. Les individus qui avaient été déposés dans cet ordre étaient généralement moins nombreux, et, nous le rappellerons, ils se rencontraient dans les grottes-habitations.

La deuxième entrée, donnant accès de l'antigrotte dans la grotte même, était bien fermée. Les corps déposés dans l'antigrotte ne rappelaient pas généralement le même mode de sépulture. Bien que l'inhumation fût antéhistorique, elle n'était pas de la même époque. C'était probablement d'impérieuses nécessités qui avaient obligé à utiliser les antigrottes, comme les tranchées elles-mêmes furent souvent utilisées. Les sépultures offraient un mélange de sujets des deux sexes de différents âges, depuis l'enfant jusqu'au vieillard. C'était évidemment des sépultures de famille. Les crânes recueillis dans certaines grottes offraient une frappante ressemblance de conformation. Nous avons constaté que les jeunes sujets étaient en petit nombre. Avaient-ils ordinairement une sépulture séparée? Nous ne pouvons croire à une décomposition absolue qui aurait anéanti toutes traces, car certains jeunes sujets

avaient résisté à l'action destructrice du temps et laissaient des débris considérables faciles à constater. La manière dont les corps avaient été déposés attestait une affection, une pensée qui avait dirigé l'œuvre délicate de l'ensevelissement. Le soin s'affirmait par la régularité des positions. L'affection se révélait par les objets disposés auprès du mort, et par la précaution inquiète avec laquelle l'entrée était fermée.

2° D'autres corps, qui appartenaient à ce genre de sépulture simple, étaient déposés en grand nombre. Nous en avons compté vingt-cinq, trente, trente-cinq et jusqu'à quarante dans une même grotte. Ces corps avaient été placés simultanément, et leur nombre avait créé la nécessité d'adopter une disposition particulière. Les têtes étaient non-seulement dirigées vers l'entrée à droite et à gauche, mais aussi au fond vers les deux parois latérales. Les plus grands sujets avaient

été placés les premiers ; puis les tailles inférieures, graduellement jusqu'aux plus petites. De sorte qu'il y avait une suite de têtes partant de la paroi, et descendant jusqu'à la moitié du corps des premiers placés. Là, plus de mélange de sexe ; il n'y avait que des hommes et de jeunes hommes. La dent de sagesse était souvent encore dans son alvéole.

Ces corps avaient été déposés simultanément ou à peu près. Le mélange des os ne permet pas d'admettre des inhumations successives. On ne peut supposer que les corps étaient apportés successivement dans de semblables conditions. Il était facile de constater que les sujets avaient été superposés en même temps, et que la décomposition avait créé des espaces vides, car les ossements supérieurs étaient adhérents et comme suspendus à la paroi. Il est probable que ces grottes ne renfermaient que des guerriers qui avaient succombé dans des combats ou à

la suite de combats. Leur nombre, leur âge, les armes nombreuses, les flèches en grand nombre sous les ossements semblent le démontrer. Un soin spécial avait présidé à la sépulture de ces guerriers.

Dans le second mode de sépulture, les corps avaient été recouverts de cendre. Les sépultures pratiquées dans la cendre nous offrent deux nuances. Les corps étaient déposés dans une couche de cendre épaisse d'un mètre cinquante à deux mètres environ. On peut admettre certainement que les corps étaient apportés successivement. L'aire de la grotte était complètement remplie sur toute son étendue. Certains corps étaient accroupis. Les côtes, retombées sur elles-mêmes, formaient comme une couronne de cercles concentriques surmontée du crâne. Dans d'autres circonstances, il était évident que les ossements avaient été apportés après un séjour dans un autre endroit. Il n'y avait que

des restes d'ossements sans rapports anatomiques et en petit nombre, qui ne portaient aucune trace d'incinération. D'autres ossements avaient été transportés; ils étaient rangés par groupes, comme s'ils avaient été apportés dans une corbeille et renversés avec soin. Ceux-ci étaient calcinés et portaient des traces évidentes de l'action du feu.

TROISIÈME MODE DE SÉPULTURE. — Dans plusieurs grottes les corps ont été recouverts d'une terre pulvérulente choisie et préparée. On n'y rencontrait que les pierres destinées à asseoir et à assujettir les corps. Les dispositions étaient les mêmes que celles constatées dans les sépultures faites dans la cendre.

Les crânes humains trouvés dans les grottes dans un bon état de conservation sont nombreux, le type brachycéphale y prédomine; cependant il affecte des nuances qui se rapprochent plus ou moins du type pur. Plusieurs crânes appartiennent à d'autres

types. Nous avons aussi constaté quelques particularités que nous mentionnons seulement ici. L'étude seule des crânes comporte des développements dans lesquels nous ne pouvons entrer ici. Les autres ossements humains que nous avons recueillis sont aussi dignes d'attention et offrent un grand intérêt scientifique.

Avant de parler des objets que nous avons recueillis, nous signalerons leurs positions dans les sépultures. Les objets recueillis ne se sont pas toujours rencontrés dans les mêmes positions; un bon nombre s'est trouvé çà et là; il n'en pouvait être autrement. Cependant, la plus grande quantité des objets s'est retrouvée fréquemment dans les mêmes conditions.

Les haches, dans les sépultures où les corps n'avaient pas été recouverts, se trouvaient placées entre les parois de la grotte et les individus déposés; le tranchant de l'instru-

ment était dirigé vers la voûte. Plusieurs fois elles étaient placées au sommet de la tête. Une seule fois nous avons trouvé une hache dans les régions costales, comme si elle avait été placée sur la poitrine. Cette situation unique, exceptionnelle, pouvait n'être pas intentionnelle; elle s'explique assez facilement de la manière qui suit. La hache avait été, comme de coutume, placée entre le corps et la paroi. La décomposition des parties musculaires du corps la privant de soutien, elle est tombée dans les ossements. Le silex tourné vers le corps le prouve assez. Dans les sépultures recouvertes, il était plus difficile de bien constater la position des instruments; cependant elle était généralement la même. Toutefois, les matières pulvérulentes pouvant soutenir les haches, elles n'étaient plus exclusivement du côté de la paroi, mais toujours à côté des individus.

Les couteaux ne paraissent pas avoir eu de

position fixe; ils étaient répandus partout. Les flèches à tranchant transversal et les autres se trouvaient sous les corps. Nous noterons cependant une exception. Une flèche en losange, de grande dimension, était placée vers les membres inférieurs du corps, dans une position parallèle au tibia. Elle avait été incontestablement placée ainsi avec intention.

Un manche d'instrument cylindrique en os a été trouvé dans la main droite. La main et le bras étaient allongés; les phalanges, encore dans leur position anatomique, l'entouraient.

Les objets en os étaient mélangés à la cendre ou à la terre pulvérisée. C'est probablement à ces conditions que nous sommes redevables de leur conservation. Les grains de perle se trouvèrent invariablement dans les régions cervicales. Les petits coquillages servant de parure les accompagnaient quelque-

fois, ou se trouvaient seuls dans la même région. Les grands coquillages percés et taillés étaient répandus sur toute l'étendue du corps.

Les fragments de céramique étaient confondus sans ordre avec la cendre ou la terre.

Le seul vase entier en terre cuite que nous avons trouvé recouvrait le crâne d'un individu inhumé dans la tranchée d'une grotte profonde. Il semble que le mort en avait été comme coiffé.

Après ces indications sommaires, nous avons à signaler les sculptures contenues dans les cavernes. Trois grottes qui avaient servi d'habitations avant d'être utilisées comme sépultures, sont ornées de sculptures en demi-relief.

La première sculpture découverte se trouve dans une grotte du deuxième groupe de Courjeonnet. Elle représente une hache em-

manchée, grossièrement exécutée. Le dessin en est très-imparfait. Cette hache en demi-relief recouvre la partie inférieure d'un sujet que nous avons retrouvé plus tard et qui paraît être une déesse.

Dans les hypogées de Coizard, les sculptures sont plus nombreuses et plus soignées; l'art y affecte une certaine prétention. Dans une antigrotte on voit un bas-relief représentant probablement une déesse. Cette figure est haute de quarante-quatre centimètres, et large de vingt-trois. La région du cou est ornée d'un collier formé de grains oblongs, ayant un médaillon conservant des traces d'une teinte jaune qui paraît être de l'ocre. Le visage n'est véritablement qu'une ébauche de figure. Le nez, fortement en relief, flanqué de deux points noirs, la résume. Le sein est proéminent; ce symbole de la virginité y est évidemment intentionnel. Il serait fort intéressant d'opérer des rapprochements

entre cette image et celles de divinités plus connues; il y aurait probablement, dans le résultat de ces comparaisons, un renseignement sur l'origine de la tribu. J'ai commencé quelques recherches dans ce sens. L'intérieur de la grotte renferme deux haches sur la paroi antérieure, à droite et à gauche de l'entrée. Ces deux haches sont représentées avec leur gaîne et leur manche. Dans le bas-relief à droite, le manche a trente-deux centimètres de longueur; la gaîne quinze centimètres, et la partie représentant le tranchant de la hache, cinq. La hauteur totale mesure vingt-six centimètres, et l'on en compte vingt et un de l'extrémité du silex à l'extrémité de la gaîne. La hache qui fait le pendant dans la même grotte est moins belle au point de vue de l'art. Le demi-relief a vingt-huit centimètres de haut; le manche, vingt-cinq centimètres, la gaîne seize. Le tranchant de silex à peu près trois centimètres sur trois; la

partie supérieure formée de la gaïne et du silex, dix-neuf centimètres.

Dans une autre grotte voisine, sur la paroi extérieure de l'antigrotte, il est facile de reconnaître une figure. Le travail en est grossier, et les lignes sont peu accentuées. Ce sujet peu intéressant mesure quarante-neuf centimètres de hauteur, sur trente-deux de largeur. Dans l'antigrotte, sur la paroi latérale à gauche, on voit une image qui rappelle aussi la déesse dont nous avons déjà parlé, mais avec des nuances qui inspirent quelques doutes sur son identité; elle est comme embéguinée dans des plis qui entourent la figure. Les parois de cette même antigrotte sont ornées à droite et à gauche de l'entrée de deux haches. La sculpture, placée à droite, est mutilée; elle a trente-deux centimètres de hauteur. Du côté gauche, un autre bas-relief représentant une hache emmanchée ayant trente-trois centimètres de dimension.

Dans l'intérieur, un instrument de vingt-quatre centimètres de hauteur sur six centimètres de largeur, et diminuant graduellement jusqu'à un centimètre de largeur, a été représenté avec beaucoup de soin. Nous avons vainement cherché à comparer cet objet avec tout ce que nous connaissons. Le dessin que nous en donnons est aussi fidèle que possible. Il est inutile de faire observer que ces sculptures soulèvent plusieurs questions relatives au culte et aux mœurs des habitants de nos grottes. Nous réservons ces questions dans la crainte d'abuser de la patience du congrès.

Parmi les objets en silex trouvés dans les grottes, nous devons parler d'abord des flèches à tranchant transversal. Ces projectiles ont été trouvés en plus ou moins grand nombre dans toutes les cavernes, mais elles étaient particulièrement abondantes dans les sépultures où les corps avaient été déposés

nus. Elles jonchaient le sol sous les squelettes dans la couche de poussière brunâtre. Elles étaient plus nombreuses dans la région du sacrum.

Celles que nous avons recueillies forment une collection de plus de sept cents. Elles varient beaucoup pour le poids et la longueur. La plus légère et la plus petite pèse un gramme. Elle est longue de seize millimètres. La plus pesante atteint cinq grammes. Elle est longue de quatre centimètres. Entre ces dimensions extrêmes, il y a une multitude de variétés intermédiaires qui constituent tout un système de balistique qui semble parfaitement raisonné. Tout le monde sait effectivement que la trajectoire et les effets des flèches sont calculés sur leur proportion et leur pesanteur. Il était difficile d'admettre que les hommes Troglodytes n'usaient pour projectiles que de ces flèches si artistement retaillées qui sont de véritables

objets d'art et de luxe. Les savants qui ont préconisé cette idée se sont vus souvent obligés de supposer que les archers préhistoriques avaient une si grande habileté, qu'ils étaient certains de retrouver leurs flèches dans le corps de la victime contre laquelle ils les avaient dirigées.

Nous avons acquis la certitude de l'emploi de ces silex comme flèches. Nous avons trouvé, le 40 juin dernier, dans une des grottes de Courjeonnet, une vertèbre humaine percée d'une de ces flèches; elle était profondément entrée dans la vertèbre et bien adhérente. Ce fait détermine évidemment l'usage de la flèche à tranchant transversal. Dans une fouille opérée le 41 juin dans une grotte de Coizard, nous avons trouvé une autre vertèbre humaine percée d'un silex qui s'éloigne par sa forme des flèches connues les plus parfaites, et du type à tranchant transversal. Ce silex appartient au genre cou-

teau-lancette. Déjà nous avons recueilli plusieurs de ces instruments formant une lame fine, allongée. La vertèbre, percée d'un couteau-lancette qui y est resté adhérent, établit d'une manière indiscutable son emploi comme projectile. La balistique préhistorique ne se composait donc pas seulement de ces flèches finement travaillées qui affectent la forme sagittée dans toute sa pureté, mais elle admettait d'autres formes plus simples.

Nos recherches nous ont aussi mis en possession d'un grattoir échancré aux deux extrémités, qui appartient au type du Grand-Pressigny. Ces grattoirs n'avaient été jusqu'à présent trouvés qu'à la surface du sol. Leur présence dans les grottes de la Marne les classe d'une manière positive et les rattache à l'âge de la pierre polie.

Il nous reste encore à mentionner les objets appartenant à l'industrie primitive contenus dans les grottes. Les objets en silex

que nous avons recueillis sont d'abord représentés par environ cent haches. Ces haches sont très-variées par la nature du silex, la forme et les dimensions. Le temps ne permet ni de les décrire ni d'indiquer la nature et la provenance de la matière dont elles sont faites. Une simple mention pour chacune d'elles nécessiterait un long travail.

Plusieurs de ces haches ont conservé leur gaine. Ces gaines sont généralement en corne de cerf. Leur forme même est fort nuancée. Celles que nous avons pu conserver constituent une petite collection assez intéressante. Les fragments considérables que nous avons recueillis accusent encore d'autres formes.

Plus de deux cents couteaux, dont plusieurs sont fort remarquables; des grattoirs bien caractérisés et très-soigneusement retaillés; des flèches à soie à ailes, en losange et en amande; des fers de lance d'un travail remarquable, des écrasoirs et une multitude

d'autres objets d'un travail grossier, mais incontestable, forment l'ensemble des objets en silex. Quelques pierres à aiguiser sont aussi dignes d'être signalées.

Les instruments en os sont loin d'être aussi nombreux, mais cependant ils sont en quantité considérable. Deux manches formés de fémurs de ruminants, attirent l'attention. Des gâines parfaitement polies, des poinçons de forme et de dimensions très-variées; les lissoirs, une houe, une massue, des manches cylindriques courts représentent à peu près ce genre d'industrie dans les grottes de la Marne. Un instrument, formé d'un os qui paraît être un tibia, est armé à ses deux extrémités de deux canines de cochon. La grotte où cet instrument a été trouvé contenait plusieurs de ces dents; c'est un fait à peu près unique dans nos grottes. Les matériaux ont parlé d'un instrument semblable; il était désigné sous le nom de tranchet, et

son authenticité avait été mise en doute. Une aiguille à chas a été également recueillie. Enfin des fragments d'os qui avaient subi un commencement de travail.

Les objets de parure n'y étaient pas moins nombreux. Plus de cent cinquante coquillages appartenant à des genres différents ont été fournis par nos cavernes. Ces coquillages sont tous percés, et un grand nombre sont même taillés. La détermination et la provenance de ces coquillages semblent devoir autoriser d'intéressants rapprochements. Deux cent cinquante grains de collier en craie et en pétoncle étaient mélangés aux coquillages. De nombreuses pendeloques en schiste et en marbre, des dents percées, des bélemnites polies et perforées complètent la série des ornements.

La céramique y est représentée par un vase que nous avons pu conserver intact. Ce vase est d'une facture grossière et mal con-

ourné. Nous possédons également une portion remarquable d'un autre vase d'une capacité inférieure. Une quantité considérable de fragments accusent d'autres formes et d'autres procédés de fabrication. Nous avons constaté sur ces fragments des dessins grossiers et indiquant tout à fait l'enfance de l'art.

Il nous resterait à présenter les déductions autorisées par les faits que nous avons relevés, mais nous comprenons que ce serait manquer tout à la fois de respect à la science et au congrès que de nous aventurer témérairement sans réserver à l'étude et à la réflexion le temps indispensable. Nous étions encore occupés, il y a peu de jours, à rechercher et à fouiller les grottes.

J'ai été contraint de me taire sur un grand nombre de faits pour n'être pas démesurément long. J'ai dû garder également le silence sur beaucoup d'autres points, car je

sais parfaitement que mon âge me commande une grande réserve. Bientôt, pour ne laisser tomber rien dans l'oubli de nos intéressantes découvertes, je publierai toutes les observations qui ont été faites. Ce travail étendu en donnera une idée plus complète. Je le signale dès ce moment à votre bienveillance. J'espère surtout qu'il sera l'objet de vos savantes rectifications qui seront pour moi un encouragement et une récompense.

Ma démarche aujourd'hui ne peut avoir qu'une signification. Elle prouve que vous faites école, et que vos élèves, certains de votre condescendance, osent s'essayer sous vos regards.

